

Conseil communautaire – Nantes Métropole – 5 avril 2019

Point 21: Nantes - Ile de Nantes – Nouveau Centre Hospitalier Universitaire (CHU) –
Avis sur le projet au regard des incidences environnementales

Intervention : Nathalie BLIN (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Avec cette délibération, nous entrons dans une phase plus opérationnelle où nous devons penser l'environnement dans lequel l'hôpital sera implanté.

Permettez-moi de souligner en préambule que ce transfert s'inscrit dans un contexte d'attaques répétées contre le service public de la santé par les majorités gouvernementales successives que nous ne pouvons ignorer. Elles se sont illustrées par la refonte des financements, les fermetures nombreuses d'établissements de santé à l'image des maternités ou encore par la réduction des capacités d'accueil des structures publiques. Comptez sur les communistes pour combattre ces orientations nationales dévastatrices aux côtés des salariés et des usagers.

A l'évidence les habitants de la métropole, du département et même de la région ont besoin d'un hôpital public ouvert, novateur aux conditions d'accessibilité renforcées. En effet, le projet du CHU sur l'île de Nantes doit répondre à la fois aux besoins de l'enseignement universitaire, de la recherche et de l'hospitalisation clinique avec toute les exigences que cela comporte. Nous voulons ici construire un pôle de santé public d'excellence internationale mais également un pôle de santé de tous les jours dans la proximité. Ces exigences doivent guider nos choix pour ce nouveau quartier hospitalo-universitaire, ce CHU nous le voulons moderne, répondant aux enjeux du XXIème siècle, bien dimensionné et ouvert sur la ville.

L'hôpital rappelons le, est le 1^{er} employeur de la région. Si les quelque 10 000 salariés du CHU ne travailleront pas tous sur l'île de Nantes, il est primordial de repenser la desserte du site. Si nous ne partons pas d'une page totalement blanche, les possibilités offertes par l'île de Nantes sont tout de même considérable.

Du nord au sud, une desserte de Pirmil, de la ZAC des îles à Rezé et du CHU doit être envisagé. De l'est à l'ouest, l'actuelle ligne C5 sera nécessairement renforcé et à plus long terme transformé avec un tram qui rejoindra la ligne 1 via le doublement du pont Anne de

Bretagne. Nous devrons aussi penser l'ensemble de nos aménagements afin que les voies des transports en communs soient accessibles aux véhicules d'urgences.

Nous pouvons même envisager que les emprises ferroviaires actuelles pourraient voir passer des tram-trains allant de la gare Nantes jusqu'à la gare de Chantenay avec un arrêt « CHU de Nantes ».

Les patients et leurs visiteurs devront eux aussi trouver des solutions simples pour y accéder, la médecine moderne et notamment le développement de l'ambulatoire qui engendre des déplacements plus nombreux et plus fréquents, chacun ici en a conscience, implique le renforcement de l'offre de stationnement proposé.

La proximité de la Loire n'est pas sans conséquence mais elle est aussi une chance pour que le chantier minimise son inévitable impact environnemental. Les gravats et les matières premières pourront être acheminés par le fleuve et cela n'est pas négligeable au vu de la taille des chantiers qui nous attendent.

La Loire, c'est aussi un risque liés à la crue. Même si nous parlons ici d'une crue milléniale, il est rassurant pour tous de savoir que toutes les mesures ont été prises notamment pour que l'hôpital reste accessible avec la création de voie hors d'eau même dans les situations les plus extrêmes.

Le fleuve c'est aussi de la nature en ville, un espace de respiration ! Le grand débat Loire nous en a fait la démonstration, les Nantais et les Nantaises souhaitent que nos villes se tournent d'avantage vers les berges de Loire. Le projet intégrera la trame paysagère dès sa conception, et avouons le, même si il rend bien des services, le gigantesque monolithe actuellement en centre-ville n'offrait pas un cadre facilitant la guérison. Je crois qu'au-delà des aspects pratiques, les patients, les salariés et les habitants attendent qu'un lieu de soin soit un lieu de vie agréable. L'implantation de ce nouveau CHU participera de cette ville repensée autour du bien être, ce qui est primordial pour l'implantation d'un Centre hospitalier.

Aussi, les élus communistes soutiennent l'avis favorable donné par la métropole au regard des incidences environnementales du projet du nouveau CHU.

Je vous remercie de votre attention.